

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE



Date d'émission : 18/01/2006
Numéro de FTS : 4-001.7
Date de révision : 04/03/2008
Révision N° : 11

Porcelain Etch

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT/DE LA PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT : Porcelain Etch
DESCRIPTION DU PRODUIT : Solution acide mordançante
CODE PRODUIT : PE

FABRICANT

Ultradent Products, Inc.
505 W. 10200 S.
South Jordan UT 84095

BUREAU EUROPÉEN

UP Dental GmbH
Am Westhover Berg 30
D-51149 Köln
Tel: +49 (0) 2203-35-92-0

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE (24h sur 24)
+ (703) 527-3887

2. COMPOSITION / INFORMATION CONCERNANT LES COMPOSANTS

Nom chimique	CAS No.	EINECS No.	Classification	Contenu
Acide Fluorhydrique	007664-39-3	009003001	C; T+ ; R- 36, 27, 28, 34	9.5

(Le texte complet des phrases "R" se trouve au paragraphe 16)

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

DESIGNATION DES RISQUES

"C" – Corrosif

R26/27/28 : très toxique par inhalation, au contact de la peau et en cas d'ingestion.

"T+" – Très Toxique

R39/26/28 : très toxique : danger d'effets très dangereux irréversibles par inhalation et par ingestion.

GENERALITES EN CAS D'URGENCE

CONSEQUENCES IMMEDIATES : Toxique par inhalation, ingestion et au contact de la peau.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE

YEUX : Provoque la brûlure aux yeux.

PEAU : Le contact avec la peau provoque de sévères irritations et une possible brûlure de la peau.

INGESTION : R25 : Toxique si ingestion

4. PREMIERS SOINS

YEUX : Retirer les lentilles de contact éventuelles puis Rincer immédiatement les yeux maintenus ouverts à grande eau tiède et continuer le rinçage pendant au moins 15 minutes. NE PAS UTILISER DE POMMADE OCULAIRE. Appliquer une à deux gouttes de gluconate de calcium. Si un médecin n'est pas immédiatement disponible, appliquer une à deux gouttes de solution de chlorhydrate de pontocaine à 0.5%.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE



Date d'émission : 18/01/2006
 Numéro de FTS : 4-001.7
 Date de révision : 04/03/2008
 Révision N° : 11

Porcelain Etch

PEAU : Laver avec de grande quantité d'eau et retirer les vêtements souillés, montre... Après le rinçage à l'eau, frotter les brûlures pour éliminer la gelée acide en profondeur. Obtenir des soins médicaux quelle que soit la forme de la brûlure et même s'il elle n'apparaît que très mineure.

INGESTION : En cas d'ingestion, NE PAS PROVOQUER DE VOMISSEMENT. OBTENIR DES SOINS MEDICAUX IMMEDIATEMENT. Rincer la bouche minutieusement et Donner une grande quantité d'eau ou de lait à la victime si elle est consciente. Après ingestion de fluorures, donner du lait ou du gluconate de Calcium par voie orale. Transporter à l'hôpital s'il y a la moindre suspicion d'ingestion..

INHALATION : Transporter à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, mettre en place la respiration artificielle ou mettre sous oxygène par une personne entraînée. Obtenir immédiatement des soins médicaux

5. MESURES EN CAS D'INCENDIE

PROCEDURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Général : Evacuer tout le personnel, utiliser l'équipement de protection de lutte contre les incendies. Utiliser les appareils de respiration indépendants lorsque le produit concerné est en feu.

EQUIPEMENT POUR L'EXTINCTION IMMEDIATE : Utiliser un extincteur à dioxyde de carbone (CO2) ou à mousse ou à poudre sèche.

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

PETITS ECOULEMENTS : Essuyer les écoulements et observer les règles de protection indiquées dans la section correspondante.

ECOULEMENTS IMPORTANTS : Absorbent l'écoulement avec des cendres ou du ciment. Neutraliser avec du carbonate de sodium ou de la soude caustique. Recueillir l'ensemble dans un récipient hermétique. NE PAS TOUCHER le produit déversé.

PRÉCAUTIONS AU NIVEAU DE L'ENVIRONNEMENT

ÉCOULEMENT DANS L'EAU : Ne laissez pas entrer dans des égouts, ni dans les drains qui peuvent mener aux voies d'eau.

EQUIPEMENTS DE PROTECTION SPECIAUX : S36/37/39 : Porter des vêtements de protection adaptés des gants et une protection des yeux et de la face.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION : Attaque le verre et les céramiques. Peut attaquer certains métaux. Utiliser un équipement de protection dans un environnement bien ventilé.

STOCKAGE : S3/7 : Stocker dans un récipient bien fermé et dans un endroit frais.

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE

YEUX ET VISAGE : Utiliser des lunettes de protection et une visière de protection (ANSI Z87.1 ou équivalent approuvé).

PEAU : S36/37: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

RESPIRATOIRE : S51 : N'utiliser que dans un endroit convenablement ventilé.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE



Date d'émission : 18/01/2006
Numéro de FTS : 4-001.7
Date de révision : 04/03/2008
Révision N° : 11

Porcelain Etch

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : Gel

ODEUR : Acide, NE PAS RESPIRER

COULEUR : Jaune

REMARQUES SUR L'ÉTAT PHYSIQUE : Surtout soluble dans l'eau

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS À ÉVITER : Les bases fortes, les métaux, les oxydes métalliques, les acides inorganiques, les anhydrides organiques, le verre et la chaleur intense.

PRODUITS DE DECOMPOSITION : Gaz Fluoré, hydrogène formé au contact du métal, la chaleur occasionne la libération de vapeurs corrosives.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

EFFETS SUR LES YEUX : Provoque une sévère irritation.

EFFETS SUR LA PEAU : Toxique : Peut provoquer des dommages sur la peau et un empoisonnement systémique possible.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

DONNÉES ÉCOLOGIQUES : R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, provoque des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

METHODE D'ÉLIMINATION : Eliminer en conformité avec les règlements gouvernementaux (EC 1975L0442-20/11/2003).

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

PAR ROUTE ET RAIL (ADR/RID)

NOM PROPRE D'EXPÉDITION : liquide corrosif, acide, inorganique aucune autre spécification (mélange d'acide fluorhydrique)

CLASSE DE DANGER : 8 (6.1)

GROUPE D'EMBALLAGE : II

AIR (ICAO/IATA)

NOM PROPRE D'EXPÉDITION : liquide corrosif, acide, inorganique aucune autre spécification (mélange d'acide fluorhydrique)

UN/NA : 3264

CATÉGORIE/ DIVISION DE DANGER PRINCIPALE : 8 (6.1)

GROUPE D'EMBALLAGE : II

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE



Date d'émission : 18/01/2006
 Numéro de FTS : 4-001.7
 Date de révision : 04/03/2008
 Révision N° : 11

Porcelain Etch

MARITIME (OMI/IMDG) (Organisation Maritime Internationale/Marchandises Dangereuses Maritimes Internationales)

NOM PROPRE D'EXPÉDITION : liquide corrosif, acide, inorganique aucune autre spécification (mélange d'acide fluorhydrique)

NUMERO UN/NA : 3264

CATEGORIE/ DIVISION DE DANGER PRINCIPALE : 8 (6.1)

GROUPE D'EMBALLAGE : II

QUANTITE LIMITE : 1L

15. INFORMATION CONCERNANT LA REGLEMENTATION

COMMUNAUTE EUROPEENNE

SYMBOLE D'ETIQUETAGE ET CLASSIFICATION POUR LA CEE



"C" - Corrosif

R26/27/28 très toxique par inhalation, au contact de la peau et en cas d'ingestion.



"T+" – Très Toxique

R39/26/28 : très toxique : danger d'effets très dangereux irréversibles par inhalation et par ingestion.

16. AUTRES INFORMATIONS

PHRASES "R" APPROPRIÉES:

R34 : provoque des brûlures

PREPARE PAR : Iris McCallister

RESUME DE REVISION : Révision N°11. Cette fiche remplace la fiche du 27 août 2007. Les modifications sont les suivantes : en section 1 numéro de la fiche, code produit, en section 7 stockage.

DENEGATION DE RESPONSABILITE DE LA PART DU FABRICANT: POUR UNE UTILISATION DENTAIRE UNIQUEMENT. A utiliser selon les instructions. Les informations et les recommandations sont faites à partir de sources (fiche(s) techniques de sécurité pour les matières premières et connaissance du fabricant) supposées exactes. Cependant Ultradent Products, Inc. ne donne aucune garantie concernant l'exactitude des informations ni l'applicabilité des recommandations et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis des utilisateurs. Chaque utilisateur devrait revoir ces recommandations dans le contexte spécifique à l'utilisation prévue et déterminer si elles sont appropriées.